GUITALENS L'ALBARÈDE

JOURNAL COMMUNAL HIVERNAL 2019

SOMMAIRE

I. ÉDITO

ÉTAT CIVIL
VŒUX DU MAIRE
LIVRET D'ACCUEIL
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

II. RÉALISATIONS – AMÉNAGEMENTS

III. VIE DU VILLAGE

CRÉATION D'ENTREPRISES
ASSOCIATIONS DU VILLAGE

IV. LA GRANDE GUERRE 1918 – L'APRÈS-GUERRE

V. NOTRE COMMUNE

INFOS PRATIQUES
CITOYENNETÉ
INFO CHÈQUE ÉNERGIE
PLUI–PADD
ENTRONS DANS LA MODERNITÉ
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2020
RECRUTEMENT AQUAVAL

Directeur de Publication : Raymond Gardelle

Structure porteuse en lamellé-collé dans la cité du vin • Bordeaux

I. ÉDITO

Au moment où j'écris ces lignes, le décès de Marc Collange nous est annoncé. Bien que nous le sachions bien malade, c'est avec tristesse que nous présentons à Monique Collange, ses enfants et toute sa famille l'expression de nos sincères Condoléances.

Marc Collange a exercé les fonctions de premier magistrat de la commune de L'Albarède de 2001 à 2008. Lors de la fusion de Guitalens et L'Albarède, il a joué un rôle très fédérateur afin de faire aboutir ce projet vieux de 150 ans et la population lui sait gré de son engagement.
Vous nous avez fait l'honneur de nous confier la charge de la gestion communale, ce dont le conseil municipal vous remercie chaleureusement.

Ce bulletin clôture une mandature encore sous le signe de l'action.
Outre le réaménagement de l'Agence Postale Communale, la création d'un cabinet médical, la mise en place de réseaux pluvial, d'assainissement et d'éclairage public au quartier d'En Pélissou, nous avons engagé la réfection complète de notre salle des fêtes et son doublement. Vous aurez bien sûr constaté un retard dans le démarrage des travaux. Ceci est dû à des attentes interminables sur les solutions techniques et mécaniques de la charpente que nous souhaitions conserver. Le verdict nous a obligés à envisager une toiture d'un autre type et donc des études complémentaires. Il a été décidé également la réfection complète de la place Eugène Azéma et d'apposer un enduit rénovateur sur la façade en regard de la salle des fêtes.

Dans la continuité des trente années écoulées, les taux d'impositions communaux n'ont pas été augmentés et le classement des habitations reste parmi les plus bas du département, ce qui en fait une commune attractive pour de nouveaux habitants.

Nous tenons à remercier particulièrement nos services technique et administratif pour la qualité de leurs actions au quotidien. Leur implication très professionnelle nous permet de réaliser d' importantes économies par de nombreux travaux en régie.
Permettez-moi de terminer mon propos en vous présentant très sincèrement nos vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Raymond Gardelle

ÉTAT CIVIL

• BIENVENUE À :

Diego TORIJA
Lola SALMERON LOUARN
Hanna LAUZIN
Teddy Maxime KILINC
Maxime BALIN BEI
Lou LE PELTIER

• FÉLICITATIONS À :

Manon BOSSEUR et M. Kévin CAIVEAU
Mme Émilie DUMAS et M. AMAURY GINHAC
Mme Julie BOUTIÉ et Clément PASSELERGUE
Mme Isabelle PASTRE et M. Olivier TRALLERO
Mme Noémie SCHURRER et M. Damien BENNE
Mme Axelle LEFEBURE et M. Yoann FERRIÉ
Mme Delphine CARAYON et M. Antoine JOUGLA
Mme Marjorie FABRIES et M. Yann WIPFF
Mme Lucie ENRIQUE et M. Yoan ROSES
Mme Solène KURZ et M. Loïc BRUYERE

• ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Mme Gislhaine FIAMAZZO *ép. LATGÉ*
Mme Marie-Thérèse CLAPIER *ép. RICARDOU*
M. Jacques MELLET
M. Irénée MONSARRAT
M. Pierre BETZ
Mme Simone JULLIE
M. Marc COLLANGE
Mme Suzanne IVERSENC *ép. PLO*

Il est possible que la rubrique «naissance» ne soit pas complète. Les naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés à Guitalens-l'Albarède ne nous sont pas toujours transmises par les Maires du lieu de naissance. De plus, l'accord des parents est indispensable pour cette parution. N'oubliez pas de venir déclarer vos nouveau-nés en mairie si vous le souhaitez.

VOEUX DU MAIRE

Les voeux du Maire et **l'accueil des nouveaux arrivants** auront lieu le :

VENDREDI 17 JANVIER 2020, À **18H30**
À L'ECOLE DE GUITALENS-L'ALBAREDE

Venez nombreux !

LIVRET D'ACCUEIL

Notre village attire de nouveaux habitants.
Pour faciliter votre intégration, pour permettre de connaître votre environnement, **la mairie met à votre disposition un livret d'accueil.**

www.guitalens-lalbarede.fr

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cette cérémonie du 11 novembre en hommage à tous les soldats de toutes les guerres est toujours empreinte de **grande dignité**. Nous remercions particulièrement toutes les personnes qui se joignent à cette manifestation du souvenir, et la participation toujours attendue de PAQUITO BANDA.

Ayons une pensée toute particulière et pleine d'émotions pour les **13 combattants du désert** qui ont perdu leur vie dans un tragique accident d'hélicoptère lors d'une mission nocturne dans le cadre de l'opération BARKHANE au Mali.

Paquito Banda

Apéro-concert

II. RÉALISATIONS – AMÉNAGEMENTS

RÉALISATIONS

• **Réfection du mur et création d'une ouverture** sur le bâtiment de la salle des associations.

Nous profitons de la réfection de la salle des fêtes pour donner un coup de jeune à cette façade complètement dégradée. Nous allons créer également une ouverture d'accès à la salle des associations, que nous allons isoler et rénover.

• **Busage du fossé** entre le terrain de football et le clos de Bel Air.

• **Remplacement du chauffage de l'école** par l'entreprise Carcelles.

• **Goudronnage** sur la voie communale VC2, route de Puylaurens (**lieu-dit ''Roumières'' ainsi qu'au lieu-dit ''En Baudou''**). Divers projets sont à l'étude pour faire ralentir les « indisciplinés » sur plusieurs points de la commune.

• **Extension du réseau d'assainissement** « chemin d'en Combes » en vue de nouveaux logements.

• **Installation d'une portion limitée à 30km/h** avec mise en place de ralentisseurs au chemin du Carretal.

• **Réalisation du pluvial** «route de Serviès» avec une terminaison par margelle délimitant le domaine privé du domaine public.

Ces travaux préfigurent un aménagement plus conséquent de cette sortie du village, avec voie piétonnière et cyclable en lien avec la CCLPA.

• Réalisation d'une **aire de stockage de containers** place de l'église, semi enterrée avec fleurissement et pergola végétalisée.
Aménagement d'un point de collecte des ordures ménagères, place de l'église. Cet emplacement sera crépi à la chaux aérienne traditionnelle et semi-enterré avec une végétalisation sur son pourtour, ainsi qu'une pergola recouverte de vivaces grimpantes. Un portillon coulissant en fermera l'accès et masquera la vue des containers. Ce modèle pourra être dupliqué sur les différents sites d'ordures ménagères du village.

• **Réfection de la peinture** sur la porte d'entrée de notre Eglise ainsi que sur les grilles de nos deux monuments aux morts. Cette initiative est due à une proposition des employés municipaux toujours aussi impliqués dans les réalisations internes.

RÉALISATIONS EN COURS

• SALLE DES FÊTES

Comme expliqué dans l'édito, le chantier de la salle des fêtes a subi un **retard important** dans le démarrage des travaux. Ceci est dû à un **problème technique de résistance de la charpente actuelle**, n'étant pas en mesure de supporter les charges d'isolation thermique et phonique prévues. La solution a donc été de prévoir une **charpente à deux pentes, totalement neuve, en lamellé-collé**. Ce changement a nécessité de nouvelles études longues et contraignantes, reportant de ce fait le commencement des travaux à début janvier. **Les financements publics de nos partenaires Etat, Région, Département s'élèvent à 65 %**.
Pour parfaire cet aménagement, nous avons décidé de prendre en compte son environnement immédiat et de procéder à la **réfection de la place Eugène Azéma**, et à son aménagement par la réalisation d'un **enrobé sur toute sa surface** ainsi que des **plantations d'arbres**.

CHARPENTE DE LA SALLE DES FÊTES

Rien ne se perd, tout se transforme…

Plutôt que de démanteler cette charpente métallique et de la voir au dépeçage chez un ferrailleur, nous avons décidé de **procéder à un démontage minutieux** pour lui donner une nouvelle jeunesse.

En effet, un permis de construire a été déposé en vue d'**aménager un boulodrome couvert de 200 m²** à proximité des vestiaires de foot. **Cette opération sera effectuée par les agents municipaux** dont nous nous félicitons de leurs capacités toujours renouvelées.

INTERPHONES À L'ÉCOLE

Mise en place d'un système d'interphones à l'école : à la demande des enseignants et des parents d'élèves, nous allons installer **un système de visiophone côté place et à l'arrière de l'école** afin de gérer des allées et venues quotidiennes, et garantir la sécurité des enfants dans le cadre du plan vigipirate. Dès que les subventions de l'Etat et du Département nous seront accordées, nous procèderons à cette installation.

III. VIE DU VILLAGE

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

4 PATTES DISTRIBUTION
IMPORTATEUR FRANCE
D'ALIMENTS CHIENS ET CHATS
Adragna PET FOOD
1, CHEMIN DE VARAGNES - 81 220 GUITALENS-L'ALBARÈDE
06.85.73.79.69 – 06.29.40.31.68
ADRAGNAFRANCE@GMAIL.COM

NOUS SOMMES CE QUE NOUS MANGEONS !
PROFESSIONAL BREEDER Adragna
ALIMENTATION FABRIQUÉ EN ITALIE - SICILE

Nous sommes importateurs pour toute la France d'alimentations chiens et chats de la marque ADRAGNA (Produits Siciliens). Cette marque a été créée en 1973 par Monsieur Adragna à Alcamo (Sicile). Elle est importée à ce jour dans plus de 40 pays dont la France depuis quelques mois. Cette marque utilise des produits frais et de haute qualité disponible sur le marché Italien et Sicilien (dont une particularité : le citron et l'orange pour les antioxydants naturels). Nous avons à ce jour des grossistes sur toute la France pour desservir les particuliers, les éleveurs, et tout autre professionnel du monde canin et félin.
Nous faisons également de la livraison à domicile pour nos clients.

LES ASSOCIATIONS

• Générations Mouvements Les Aînés Ruraux

Le 16 décembre 2019 à 14h30 à la salle Fournials à Serviès s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de Générations Mouvements Les Aînés Ruraux de Guitalens-L'Albarède-Serviès pour clôturer notre Association.
Ce n'est pas de gaieté de cœur que le Conseil d'Administration a pris cette décision. Depuis 4 ans, nous avons fait appel à un ou une remplaçante pour assurer la présidence du club. Personne à ce jour n'a voulu reprendre cette responsabilité.
C'est avec une grande tristesse, en tant que Présidente depuis 11 ans, de voir que tout va s'arrêter…
Les adhérents se dirigeront vers nos clubs voisins et nous continuerons malgré tout à nous rencontrer.
Nous avons par habitude, un mercredi par mois, d'aller jouer à notre EHPAD Le Pré Fleuri, à Serviès Nous continuerons à le faire et amplifierons nos rencontres.
Pour être couverts par une assurance, pour ceux qui n'iront pas à un autre club, ils pourront adhérer à l'Association « Les Joyeux Lurons » au Pré Fleuri.
Merci à la municipalité de Guitalens-l'Albarède pour la mise à disposition des salles chaque fois que nous en avons eu besoin.
Le Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.
Meilleurs vœux pour 2020.
La Présidente, Hélène Aussaguès

• MJC PAYS-D'AGOUT

Le fonctionnement de la MJC du pays d'Agout est composé par une équipe de bénévoles de la communauté des communes du Lautrecois Pays d'Agout.
Le bureau du conseil d'administration est composé d'un président, Olivier Trallero, d'une trésorière, Brigitte François-Thierry, et d'une secrétaire Anne Monnerie.
La MJC du pays d'Agout vous propose ses activités habituelles.

Des professeurs diplômés encadrent les activités de **danse modern jazz** (le vendredi), **danse classique** (le mardi), **Pilate** (le mardi de 18h à 19h), **gym douce** (le lundi de 14h à 15h) et **zumba** (le lundi de 20h30 à 21h30).
L'activité danse organise un gala, le vendredi 12 juin 2020, à la salle Jules Negre, pensez à réserver cette date afin de découvrir de nouveaux talents locaux.
Les activités **badminton et foot loisirs vétéran** (le vendredi 20h) sont animées par des bénévoles.
Forte de son succès, l'activité Badminton a été obligée de demander un créneau supplémentaire à la mairie de Vielmur. **Les " fous du volant "** (comme ils se sont très justement nommés) vous accueillent le jeudi soir à la salle Jean Louis Étienne de Vielmur, de 19h à 20h30 et de 20h30 à 22h30 ou les maîtres mots sont détente et convivialité !!!

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Olivier au 06 89 44 72 27

• Passerelle 81

Depuis notre création en Juillet 2006, la collecte continue sur tout le Tarn. « Tout handicap » du plus jeune âge au plus grand.

Actions 2018/2019 :
- jeux éducatifs pour un élève de 7 ans à N Dame de Brassac
- EHPAD de Blan aide pour un parcours de santé.
- Aide pour un véhicule aménagé pour Marylène de Lavaur

Année 2019/2020 aide à Méline née en juillet 2013 avec une maladie orpheline non diagnostiquée et seule porteuse. Son développement est celui d'une petite fille de trois mois avec une morphologie de 3 ans. Elle a besoin d'un fauteuil verticalisateur « COÛT 38.000 € »

La collecte des bouchons ne suffit pas, Passerelle 81 fait appel à don. Un reçu fiscal sera délivré pour chaque don.

A Noël, au pied du sapin,
Méline atteinte d'une maladie rare
ne pourra pas apprécier ce fauteuil verticalisateur
de 38000€ tant attendu.

Passerelle 81 fait appel à votre générosité
«Un petit Geste pour un peu de Bonheur»
Un doux avenir pour Méline

Un reçu fiscal sera envoyé pour chaque don
Passerelle 81 - 2 chemin de la Rive 81220 Guitalens-l'Albarède

• Association des parents d'élèves des écoles publiques de Guitalens-l'Albarède et Serviès

L'année scolaire de l'APE a commencé par une bourse aux jouets, vêtements et puériculture qui a eu lieu le 06 octobre à Guitalens-L'Albarède. La prochaine date à noter dans vos agendas est le traditionnel loto qui aura lieu le samedi 1er février 2020 à 20h30 à la salle Fournials (Serviès).

D'ici là, pour patienter avant la venue du Père Noël, les enfants des écoles de Serviès et Guitalens-L'Albarède auront le plaisir d'assister à un spectacle de magie et ventriloquie le 19 décembre, financé par l'APE grâce aux diverses manifestations et actions organisées tout au long de l'année (vente sapins, vente fleurs, bourse, loto, repas de fin d'année…)

L'APE vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour ces fêtes de fin d'année.
Marie-Laure ABADIE, Présidente

• ADMR

Depuis le 19 Août 2019, l'association de Serviès-Guitalens-l'Albarède a un **nouveau président M. IZARD Dominique**.
L'association est composée de **5 bénévoles** qui garantissent son bon fonctionnement et **6 salariées** qui interviennent au domicile des personnes accompagnées.

Ainsi, environ **450 heures sont effectuées par mois**, pour 35 personnes accompagnées.
Les missions sont assurées essentiellement pour **maintenir les personnes âgées à leur domicile, pour aider les personnes en sortie d'hospitalisation, pour l'aide aux familles et la garde d'enfants**.

Nous recevons le public au bureau les **mardis et vendredis matin de 9h à 12h**, cour de la Mairie à Serviès et nous sommes joignables **05 63 75 39 26**.
Vous pouvez aussi nous joindre au **06 30 28 25 55, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18h** en dehors des heures d'ouverture du bureau.

Ce bénévolat est très enrichissant, car il permet d'entretenir un **contact étroit avec des personnes âgées**, souvent seules, parfois handicapées par un problème.

• Association de Pétanque

Calendrier des manifestations
- Premier weekend end de juillet, rencontre pétanque.
- Premier dimanche de septembre, vide grenier.

Le club de pétanque
Cela fait quelques années que le club de pétanque fonctionne dans notre village.
L'association vous informe qu'il est possible de faire une **demande ou un renouvellement de licence au club à tout instant**.

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 6 décembre à 19h00 à la salle Communale.
Pour plus de renseignements, contactez M. Philippe OUDIN au 06.77.78.73.95

Nous organisons des entrainements de fin avril à fin septembre ouverts à tous, le mercredi soir à partir de 20h30, avec en fin de saison un repas convivial.

Les **rencontres inter-sociétés** (Cuq les Vielmur, Vielmur sur Agoût, Guitalens L'Albarède) sont le vendredi soir de fin avril à fin septembre.
Championnat des clubs (Guitalens l'Albarède, Garrevaques, Briatexte, Viterbe, Saint Paul Cap de Joux, Damiatte, Puylaurens
Pour 2020, participation à la Coupe du Tarn, **le 1er samedi de juillet, une rencontre pétanque**, et comme l'an passé le vide grenier le 1er dimanche de septembre.

Nous souhaitons remercier la Mairie pour le **projet de boulodrome couvert**. Rejoignez-nous !

• Comité des Fêtes de l'Albarède

Comme chacun le sait malgré notre nom, nous sommes bien entendu le comité des fêtes du village unifié avec ses quartiers de : Guitalens et de l'Albarède.

Nous organisions la **fête du village** sur 3 jours jusqu'en 2014, **des grands concerts** sur le stade, des **apéro-concert** au jardin de la Noria et devant la mairie, **l'Auberge espagnole** en musique sur les berges de l'Agout, le tout gratuitement, ainsi que des lotos durant la période hivernale…

Notre rôle d'organisation d'animations fut mis en suspens durant l'année 2019, comme beaucoup d'autres associations, faute d'infrastructures pouvant accueillir du public - Notre motivation nous a fait défaut.

L'investissement très important en amont et durant la fête, les responsabilités de plus en plus importantes, les conflits à gérer indépendamment de notre volonté, les bénévoles qui s'essoufflent, le manque de participation de certains villageois, nous ont menés à **proposer des festivités plus légères et ponctuelles**.

Une de nos directives est de **se munir en matériels indispensables** au bon déroulement des activités du Comité des Fêtes. Le comité a déjà beaucoup investi (essuyé deux vols où tous les matériels d'illumination et électrique ont été dérobés). Nous sommes autonomes. Nous mettons ce matériel à disposition des associations du village et des communes voisines.

Nous avons organisé récemment une réunion d'accueil des :

"personnes désireuses d'impulser le réveil du comité des fêtes en sommeil" d'après la lettre aux habitants distribuée dans les boites aux lettres de la commune par la municipalité.

Une quinzaine de familles ont été accueillies et **une réflexion a commencé** sur les différentes façons de pouvoir rebondir. Malheureusement, sans infrastructure aujourd'hui, pas trop de solutions.

Nous nous reverrons début janvier. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter.

Depuis notre Assemblée Générale du 31 Août 2019 le bureau de l'association se présente ainsi :

Présidente: Mme BARRAILLER Séverine
06 73 31 97 13 / severinebarrailler@orange.fr

Vice Présidente: Mme RICARDOU Annette
05 63 50 01 12 / alain.ricardou81@orange.fr

Trésorière: Mme PASTRE Isabelle
06 37 63 69 70 / isaflor81@live.fr

Trésorière adjointe: Mme GRANIER Hélène
06 43 41 23 14 / helene_granier@yahoo.fr

Secrétaire: M. CLÉMENT Patrick
06 82 29 20 48 / patrick.clement46@wanadoo.fr

Secrétaire adjoint: M. TRALLÉRO Olivier
06 89 44 72 27 / olivier.trallero@hotmail.fr

Lors de cette Assemblée Générale, nous avons lancé le projet d'investissement, datant de plusieurs années, avec nos deniers, sur l'**achat d'une estrade** afin d'en doter la nouvelle salle des fêtes.

Celle-ci sera au service des associations et utilisateurs de la salle qui le souhaiteront. Le comité sera prioritaire de son usage et seul décisionnaire sur l'acceptation de son prêt. Différents devis sont demandés. La disparition brutale de **M. Jean-Claude DÉGLISE**, pilier de l'association, nous a fortement touchés. Il **devient donc membre d'honneur**, hommage que nous lui rendons.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2020

Le Comité en ÉVEIL !!!!

• Association la band' à VW

La Band'A VW est une association implantée à Guitalens L'Albarède depuis bientôt deux ans.

La Band'A VW ce sont des **passionnés d'anciennes Volkswagen** comme les Combi, Coccinelles, Buggy, Karman, Variant …. qui se réunissent pour fêter Pâques en convivialité et en famille.

A sa tête, une bande de copains qui s'agrandit d'année en année pour organiser « **La Band'A VW fête Pâques** ». Une fête qui mêle petits et grands, passionnés comme amateurs.

Les enfants seront accueillis autour d'une **chasse à l'œuf, de maquillages, de coiffures pour les mini miss Pin-Up** qui seront mises à l'honneur pour un défilé et une **élection de mini miss**.

Valorisant les coutumes et les traditions, l'association vous propose, à midi, une restauration sur place : l'**Omelette Party**. Toute la journée, de nombreux exposants locaux seront également présents pour vous proposer des **articles vintages et autres pièces de mécaniques**.

Comme l'année dernière, une balade avec nos anciennes à la découverte du territoire vous sera proposée. Propriétaire ou non, il y a de la place pour tous dans les VW.
Pour clôturer la journée, vous serez conviés à un **apéro concert animé par le groupe ACOUSTIC'OPS, suivi par une soirée animée par un DJ**.
Venez nombreux enflammer la piste de danse.

Petits et grands, enfants, parents, grands-parents, passionnés, amateurs, habitants du coin ou des environs La Band'A VW vous attend les bras ouverts le 12 AVRIL 2020 !! On compte sur vous !!

Pour débuter la soirée La Band' à VW vous proposera un apéro concert avec restauration sur place afin de prolonger le plaisir !!!

IV : L'APRÈS GUERRE
UN AUTRE FLÉAU PLUS MEURTRIER ENCORE

Quatre ans de guerre sans merci ont décimé près de 20 millions de jeunes hommes sur tous les champs de batailles de la première guerre mondiale. Bien pire encore fut, à la fin de ce conflit international, l'hécatombe en vie humaines d'un fléau bien plus sournois et naturel. On a tendance à oublier qu'entre 1918 et 1920, 50 à 100 millions de personnes, selon les sources, ont péri des suites d'une pandémie redoutable appelée « grippe espagnole ».

• Espagnole ?
Les origines de l'épidémie n'ont probablement rien à voir avec le pays de Cervantès. Alors pourquoi cette grippe a-t-elle été appelée espagnole?
Sans doute à cause du secret militaire qui entourait la santé des soldats durant la Première Guerre mondiale : il était impossible pour les journaux d'évoquer un virus qui décimait les troupes. En revanche la presse pouvait écrire sans retenue sur la grippe qui frappait l'Espagne, pays neutre et non soumis à la censure

Origines
L'origine de l'épidémie n'est pas établie avec certitude. Les premiers cas ont été répertoriés en mars 1918 dans le Kansas parmi des soldats américains. La maladie se serait ensuite propagée en Europe à la faveur de convois militaires.
La pandémie s'est répandue à travers le monde en trois vagues, la première au printemps 1918 peu mortelle puis deux autres bien plus virulentes en raison probablement de mutations du virus qui l'ont rendu plus agressif.

Jeunes adultes
Alors qu'aujourd'hui les épidémies de grippe saisonnière sont surtout dangereuses pour les personnes âgées et les jeunes enfants, la grippe espagnole avait pour caractéristique de frapper surtout des jeunes adultes. Sa cible privilégiée était les personnes de 20 à 40 ans.

Virulence
Ce virus grippal était surtout dangereux pour les poumons, provoquant de graves engorgements des voies respiratoires qui asphyxiaient littéralement les malades. La gravité de l'épidémie s'explique aussi par la guerre : les mouvements de troupes ont facilité la propagation du virus, les blessures et privations ont diminué les défenses immunitaires.

Impact mondial
Il n'existe pas de bilan chiffré précis de cette épidémie. Les calculs anciens faisaient état d'environ 21 millions de morts. Mais d'après des estimations plus récentes, environ un tiers de la population mondiale a été infectée et 50 millions de personnes au moins ont péri.
Les chercheurs Niall Johnson et Juergen Mueller ont même estimé en 2002 que le "bilan réel" de l'épidémie pourrait être de l'ordre de 100 millions de victimes.

• Victimes célèbres -
Parmi les victimes fameuses de la grippe espagnole, le poète français Guillaume Apollinaire (9 novembre 1918), son compatriote dramaturge Edmond Rostand (2 décembre 1918).

V : NOTRE COMMUNE

INFOS PRATIQUES

• Secrétariat de mairie :

05.63.50.01.76
Lundi : 8h30- 12h30 et 13h30 – 18h00
Mardi : 8h00 – 12h00
Mercredi, Jeudi : 8h30 – 12h00
Vendredi : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h30

• Groupe scolaire

05.63.50.02.28
Garderie périscolaire payante : 7h30- 8h50 et 16h30 – 18h

• Portage repas à domicile : 8.20 € TTC le repas

• L'Agence Postale Communale
Chantal VACARESSE vous accueille :
Lundi, Mardi, Vendredi 9h-12h*
Mercredi 9h-12h et 14h-17h*
Jeudi 14h-17h, Samedi 9h-11h*
Tel : 05.63.71.09.24

*horaires à compter du 1er février 2020

• Bibliothèque
Ouverte tous les mercredis de 15h à 18h au Groupe Scolaire à gauche en rentrant. Mme Régine PEYROUSERE vous y accueillera.
Possibilité de faire des dons de livres en bon état.

• Déchetterie :
Tel : 05.63.70.99.30 particuliers et professionnels

• Marché du village
Le marché a toujours lieu le 3ieme dimanche de chaque mois.

• Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agoût (CCLPA) :
05.63.70.52.67
Site : www.cclpa.fr - Courriel : contact@cclpa.fr.

• MAISON FRANCE SERVICES (MFS) :
Site : www.msap@cclpa.fr (CCLPA)
Voir Journal CCLPA

INSCRIPTIONS ÉLECTORALES 2020 - CE QUI CHANGE -

L'inscription est désormais **possible jusqu'à 6 semaines du scrutin**. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de **vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne**. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE*

CITOYENNETÉ :

La nature n'est pas une poubelle :
Nous faisons le tri sélectif et avons à notre disposition sur la commune une déchetterie gratuite pour les particuliers. Alors, s'il-vous-plait, ramenez vos ordures et déposez les **déchets ménagers dans les containers verts** et les **déchets recyclables dans les containers jaunes** à votre disposition en plusieurs points sur le commune.
En 2018, chaque habitant de la collectivité a trié près de 61 kg d'emballages (avec un objectif fixé pour 2025 de 65 kg). Nous recyclons beaucoup mais notre qualité reste encore trop irrégulière (presque ¼ de notre poubelle jaune est redirigé vers les ordures ménagères).
Afin de connaître au mieux les déchets recyclables, **des guides de tri ainsi que des cabas sont à votre disposition en mairie**.

En 2018, chaque habitant de la collectivité a trié près de 33 kg de verre, soit 4 kg de plus que 2017 !

COMPOSTAGE

Cette année, la commune avec la CCLPA ont mis l'accent sur le compostage !
En effet, la CCLPA souhaite installer près de **70 composteurs dans les crèches, écoles, collèges, maisons de retraite, cimetières et aussi sur des zones publiques** pour les personnes n'ayant pas de jardin.
Les premiers composteurs ont été mis en place dans les cimetières.
Saviez-vous que le compostage permet de détourner 40 kg/hab/an de déchets ?
Vous aussi, vous souhaitez un composteur ? **La Communauté de Communes vous en propose deux formats** (en plastique ou en bois) à **tarif réduit** ! Pour plus d'information, contactez le service environnement : 05.63.70.51.74 ou environnement@cclpa.fr

DÉCHETS VERTS

Un ramassage ponctuel, **le dernier mercredi du mois**, est possible **uniquement sur appel** à la mairie et après accord **pour les personnes ne disposant pas de véhicule**.
Les personnes faisant appel à des entreprises de jardinage doivent leur demander d'évacuer les déchets.
Exceptionnellement, nous pouvons évacuer vos déchets verts en contrepartie d'une contribution financière qui vous sera demandée.

Les sacs poubelle sont régulièrement éventrés par les chiens errants et les ordures répandues dans les rues du village. **Pour éviter cela :**
- Merci de déposer vos poubelles dans les containers appropriés
-Merci de bien vouloir surveiller vos animaux de compagnie.

PRÊTS DE CHAISES ET TABLES :

Nous vous rappelons que vous avez le droit d'emprunter des chaises et tables dans la mesure de leur **disponibilité à raison de deux fois par an et par famille**.
Au-delà, il vous sera demandé une participation…..

LE « CHÈQUE ENERGIE » : COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis 2 ans, l'Etat a mis en place le « Chèque Energie » afin de lutter contre la précarité énergétique et essayer d'améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus fragiles.
Ce dispositif, qui a remplacé les tarifs sociaux de l'énergie, concerne aujourd'hui plus de 5 millions de ménages en France, recevant chaque printemps à leur domicile un courrier postal contenant un chèque accompagné d'attestations de protections complémentaires.

Fourniture d'énergie et travaux de rénovation énergétique

D'un montant variant de 48 à 277 euros, fixé à partir de la déclaration annuelle de revenus du ménage (revenu fiscal de référence et composition du foyer), le « Chèque Energie » peut être utilisé jusqu'au 31 mars de l'année suivant sa réception pour régler des factures d'énergie telles que l'électricité, le gaz naturel, le fioul, le GPL, le bois, la biomasse…
De même, ce chèque peut être utilisé pour financer certains travaux de rénovation énergétique. Dans ce cas de figure bien spécial, la durée de validité du chèque peut être augmentée de deux années afin de pouvoir cumuler les montants de plusieurs chèques pour réaliser des opérations plus onéreuses (voir site internetwww.chequeenergie.gouv.fr : « convertir mon chèque-énergie en chèque-travaux »).
Pour le paiement des factures d'énergie, le chèque doit être remis annuellement au fournisseur d'électricité ou de gaz (EDF et autres fournisseurs sur le marché de l'énergie).
Il existe par ailleurs une possibilité de pré –affecter le chèque au fournisseur (voir site internet www.chequeenergie.gouv.fr)

Les attestations de protections complémentaires

Deux attestations (« électricité » et « gaz ») accompagnent l'envoi du chèque aux ménages bénéficiaires du dispositif. Ces documents sont utiles pour se déclarer auprès de son fournisseur d'électricité ou de gaz naturel lorsque le « Chèque Energie » n'a pas été utilisé pour régler des factures auprès d'eux. Par exemple, un foyer possédant un contrat électricité et un contrat gaz chez deux fournisseurs différent ou un foyer ayant utilisé son « Chèque Energie » pour la fourniture de fioul ou de bois...
La réception d'une attestation ou d'un « Chèque Energie » par un fournisseur active des dispositions protectrices complémentaires pour l'usager telles que l'absence de réduction de puissance en hiver, la gratuité des mises en service, des procédures « impayés » plus souples…
De même que pour le « Chèque Energie », les attestations peuvent être pré –affectées au fournisseur d'électricité ou de gaz naturel par le biais d'une demande en ligne.

Informations complémentaires :

Toutes les démarches concernant le « Chèque-Energie » (réception du chèque et des attestations, procédures de paiement, affectations, déclaration de vol et de perte…) peuvent être réalisées en ligne. Un annuaire local des professionnels acceptant le Chèque-Energie est également disponible sur le site internet pour les bénéficiaires souhaitant utiliser leur chèque pour régler les factures de fioul, de GPL ou de bois.
Vous pouvez vous informer auprès de la mairie de votre commune si vous souhaitez en savoir plus sur le dispositif « Chèque-Energie ». **Site d'information : www.chequeenergie.gouv.fr / Numéro vert (gratuit) : 0 805 204 805**

PLUI

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme opérationnel sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes.
Il permettra de mettre en articulation **les politiques publiques d'aménagement, de transport, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques**. Le Conseil de la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout a débattu du Programme d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) le mardi 15 octobre 2019.Il s'agit du projet politique de l'aménagement territorial pour les 15 années à venir.
Afin de présenter ce document de manière synthétique, des réunions publiques ont eu lieu au cours du mois de décembre.

COMMUNICATION : NOUS ENTRONS ENFIN DANS LA MODERNITÉ

1/ La fibre pour Tous :
L'accès à internet est aujourd'hui aussi nécessaire que l'utilisation de la voiture ou du téléphone. L'arrivée de l'ADSL dans nos foyers fonctionne avec plus ou moins de facilité selon le nombre de personnes connectées ou de la distance nous séparant du centre source.
Demain, nous entrerons dans une ère nouvelle. D'ici octobre 2022, au plus tard et sûrement avant, **chaque foyer Tarnais sera relié à la fibre optique**, donnant des débits constants d'au moins **100 megabits** (aujourd'hui entre 3 et 12).
Cette opération d'envergure est menée par le Conseil Départemental avec un contrat avec l'opérateur SFR

2/ La 4G pour Tous :
Depuis des années, nos habitants nous demandent, inlassablement, où en est l'avancement des communications de téléphonie portable. Notre réponse a toujours été que malheureusement, nous n'avions pas la décision. Enfin, dans le cadre du **« New Deal téléphonie », nous avons été sélectionnés et sollicités pour signer une convention d'implantation d'une antenne 4G multi opérateurs**. C'est enfin chose faite, et validation a été faite par une délibération à l'unanimité des membres du conseil de communauté.

COMMUNICATION DU SENATEUR PHILIPPE BONNECARRERE

En janvier 2018, l'Arcep et le Gouvernement annonçaient des engagements des opérateurs pour accélérer la couverture mobile des territoires. Ces engagements, qui constituent ce que l'on peut qualifier de **New Deal mobile**, résultent d'un véritable choix d'aménagement du territoire, au plan national.

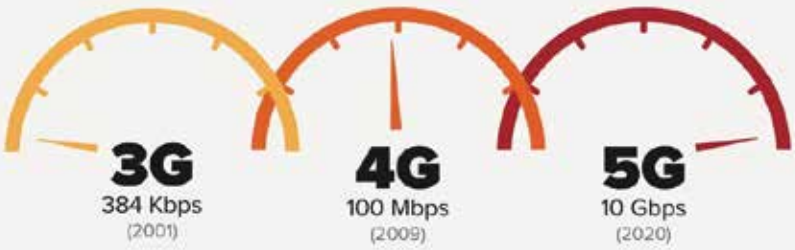

Qu'est-ce que le new deal mobile?
En priorisant l'objectif d'aménagement des territoires plutôt qu'un critère financier pour l'attribution des fréquences, l'État a décidé d'orienter l'effort des opérateurs vers la couverture du territoire, au moyen d'**obligations de couverture inédites**.
Les nouvelles obligations inscrites dans les autorisations d'utilisation de fréquences des opérateurs sont de deux natures : **des obligations générales**, visant à améliorer la couverture mobile sur l'ensemble du territoire et dont une partie doit être remplie d'ici 2020, et **des obligations permettant derépondre aux besoins locaux** de couverture des territoires, au travers d'un nouveau dispositif.
La loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), présentée par le Gouvernement en avril et promulguée en novembre 2018, introduit également des mesures de simplification, notamment pour l'installation de pylônes, afin d'accélérer le déploiement des infrastructures mobiles.
Les nouvelles obligations applicables dès 2018 pour tous les opérateurs.

- **la généralisation de la 4G sur l'ensemble du réseau mobile**
- **l'amélioration de la couverture des axes de transports**
- **permettre la couverture en intérieur à la demande**
- **améliorer la qualité du service sur l'ensemble du réseau mobile**

(SUITE) COMMUNICATION DU SENATEUR PHILIPPE BONNECARRERE

La situation dans le Tarn

Dans notre département, une trentaine de sites sont concernés par le déploiement des sites new deal. Après le temps des engagements, nous sommes bel et bien dans la phase de réalisation.

Depuis 2018, les communes suivantes font l'objet d'un déploiement New deal :

- Arfons, Fontrieu, Lacaze, Belle-garde-Marsal,
- Le Travet, Saint-Antonin de Lacalm, Mont-Roc, Montredon-Labessonnie,Arifat, Servies, Puylaurens, Puycalvel, Moulayres, Missecle, Lautrec, **Guitalens-L'Albarède**, Damiatte, Cabanes, Brousse, Briatexte, Villefranche-D'Albigeois, Terre-Clapier, Mouzieys-Teulet, Fauch.
- Rayssac, Sénouillac, Mailhoc, Villefranche-d'Albigeois, Saint-Cirgue, Serenac, Cambon-les Lavaur.

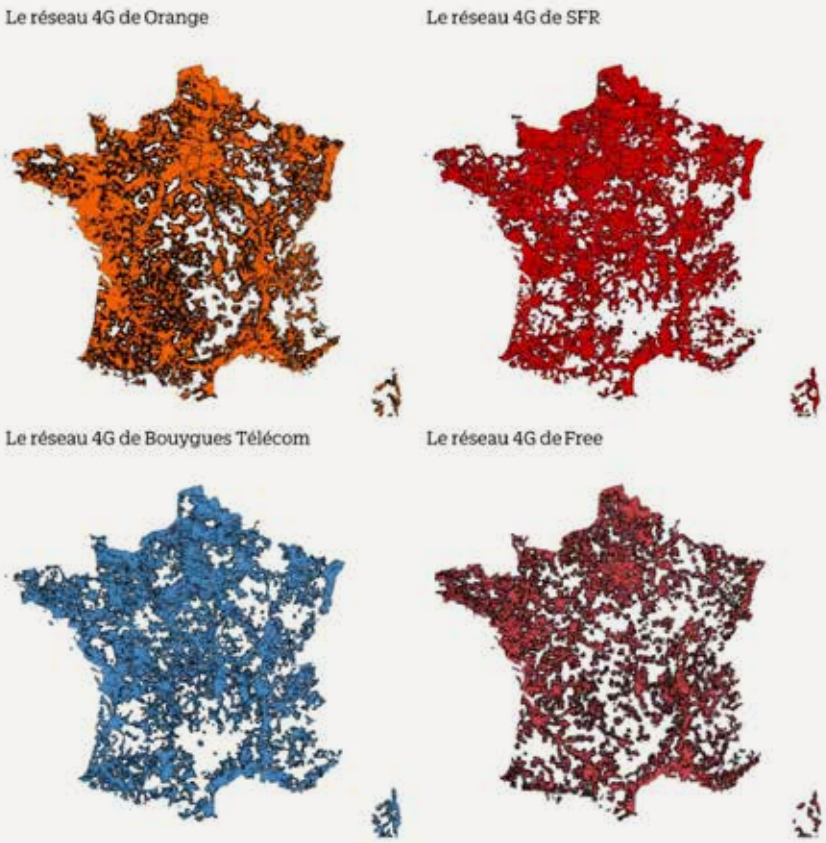

Au 30 septembre 2019

- 121 communes sont desservies en 4G
- 75 communes desservies en 4G+
- 2 communes desservies en 4G + jusqu'à 300 M/bit : Aiguefonde et Caucalières

progressivement, on va résorber les quelques zones blanches qui restent dans notre département.

Notre commune sera équipée courant premier semestre 2020.

L'Arcep dispose d'un pouvoir de sanction en cas de manquement au respect des obligations inscrites dans les autorisations de fréquences : Elle s'assure de la bonne exécution et mise en œuvre du New Deal par les opérateurs dans ce cadre.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Soucieux depuis de nombreuses années de **valoriser les anciennes gravières rachetées** par la commune et comblées en interne afin de redonner à ce lieu son aspect originel, la municipalité a engagé un projet d'envergure : celui de **l'étude d'une ferme photovoltaïque au sol**.

Pour cela, nous avons fait appel à la société URBA SOLAR 280 afin de mettre en place cette étude de faisabilité, en lui donnant les autorisations nécessaires à sa réalisation.

Plaine des Fontasses - 1950

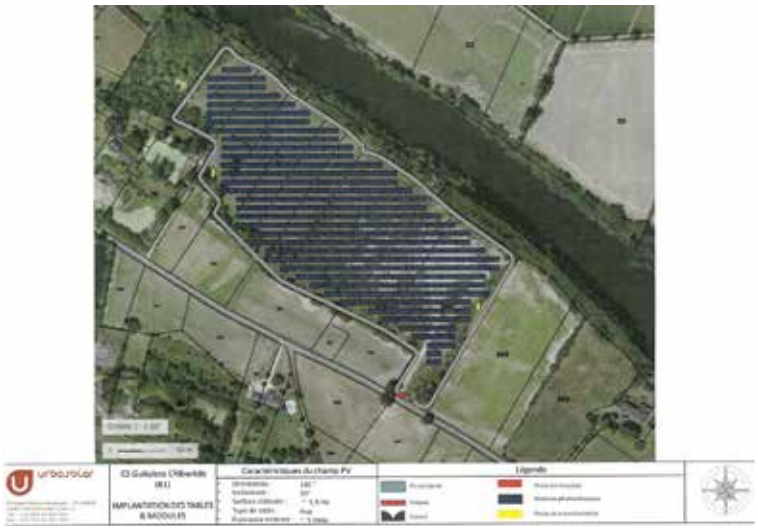

Pour ce faire, un terrain d'environ 6 hectares, n'ayant aucune valeur agricole, sera mis à disposition. **La puissance installée est estimée à environ 5 Mégawatts**, correspondant à une production équivalente à la consommation de 2 400 foyers, soit 5 500 habitants. A titre de comparaison, cela est l'équivalent de 3 éoliennes. Nous nous inscrivons ainsi dans le programme d'énergie positive porté par la Région Occitanie. Nous restons dans l'attente des premiers résultats….affaire à suivre

RECRUTEMENT DES SAISONNIERS POUR L'ÉTÉ 2020

La communauté de communes du Lautrécois – Pays d'Agout (CCLPA) lance sa campagne de recrutement en préparation de la prochaine saison estivale sur son complexe de loisirs AQUAVAL à Lautrec.

Au total, 16 profils sont recherchés :
- 8 postes : hôtes/hôtesses de vente & d'accueil - équipiers de vente & restauration
- 2 maîtres-nageurs titulaires à minima du BEESAN
- 6 auxiliaires maîtres-nageurs titulaires du BNSSA

L'équipe des saisonniers sera accompagnée, préparée et formée aux différents postes avant l'ouverture du complexe afin de garantir la meilleure expérience possible à ses visiteurs.

Vous souhaitez candidater ? Deux options s'offrent à vous :
- Envoyez votre CV accompagné d'une lettre de motivation auprès du service des Ressources Humaines de la CCLPA à l'adresse : rh@cclpa.fr
- Créez une vidéo ludique d'environ 1 minute qui vous présente et qui précise vos motivations pour nous rejoindre avec un simple smartphone. Envoyez votre vidéo de présentation via Messenger sur notre page Facebook : aquaval 81 ou par "Wetransfer", à l'adresse : contact@cclpa.fr.

Date limite d'envoi : Vendredi 31 Janvier 2020

Pour tout renseignement complémentaire, contactez M. Laurent CABANIÉ, Directeur du Pôle Services à la Personne ou M. Patrice PONT, Responsable RH au : 05 63 70 52 67.

VOEUX DU MAIRE

Les voeux du Maire et **l'accueil des nouveaux arrivants** auront lieu le :

VENDREDI 17 JANVIER 2020, À **18H30**
À L'ECOLE DE GUITALENS-L'ALBAREDE

Venez nombreux !

LE TOUR DE FRANCE PASSERA À GUITALENS- L'ALBARÈDE

LE VENDREDI 3 JUILLET 2020

(PASSAGE DE LA CARAVANE À 15H08…)

7e étape,
vendredi 3 juillet 2020
sous réserve de validation
par l'autorité préfectorale

Pour la 1ère fois de son histoire, à notre connaissance, le tour de France passera à Guitalens-l'Albarède, ce dont nous nous félicitons. Petits et grands pourront participer à cet évènement sportif, d'importance mondiale, et retransmis dans tous les pays du monde.

En prévision du blocage complet de la D112, à partir de 13h jusqu'à 17h, pensez à prévoir vos déplacements dans la matinée.

Toute initiative visant à attirer l'attention des caméras de télévision sera bien sûr la bienvenue !

N'hésitez pas à nous en faire part.